

Technicien en expérimentation animale

RNCP13877 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	212, 118
Formacode(s)	12010
Code(s) ROME	A1501
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MAISON FAMILIALE RURALE EDUCAT & ORIENT	77973955600016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme s'occupe d'animaux faisant l'objet d'expérimentation dans un laboratoire. Il les nourrit, nettoie leurs cages, leur prodigue soins et traitements. Il veille à leur confort dans le respect des règles d'hygiène et sécurité en vigueur.

Il intervient directement sur les animaux dans le cadre de l'expérimentation (injections, prélèvements,...) dont il enregistre les données techniques, il peut participer à la rédaction des comptes-rendus pour la partie le concernant. Cet emploi exige d'être strict avec la réglementation sanitaire et l'éthique et d'être conscient des risques que représente la manipulation des animaux (griffures, piqûres, morsures...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités générales

C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

C3- Développer sa motricité

C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Capacités professionnelles

C5- Raisonner des choix techniques liés à la conduite d'une unité animale dans le respect de la réglementation et du bien être animal

C6- Situer son activité dans son environnement socioprofessionnel

C7- Communiquer en situation professionnelle

- C8- Assurer la gestion et le fonctionnement de l'unité animale dans le respect de la réglementation dans un contexte de durabilité
- C9- Appliquer un protocole expérimental dans le respect de la réglementation et du bien-être animal sous la direction et le contrôle d'une personne titulaire d'une autorisation d'expérimenter
- C10- Assurer les soins courants et la reproduction des animaux dans le respect de la réglementation et du bien-être animal
- C11- Utiliser les installations, les matériels et les locaux de l'unité animale dans un contexte de durabilité
- C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP13877BC01 — Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Analyser, comparer, produire des discours écrits et oraux, développer sa culture littéraire et son esprit critique
- Analyser et pratiquer différentes formes d'expression et de communication pour enrichir sa relation à l'environnement social et culturel
- Analyser et interpréter des faits historiques et géographiques pour comprendre le monde
- Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel en mobilisant la connaissance de l'information - documentation

RNCP13877BC02 — Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Comprendre la langue orale
- S'exprimer à l'oral en interaction
- S'exprimer à l'oral en continu
- Comprendre la langue écrite
- S'exprimer par écrit dans des situations sociales et professionnelles

RNCP13877BC03 — Développer sa motricité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser ses ressources et développer son intelligence motrice par la diversité des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi
- Gérer sa vie physique et sociale en vue d'entretenir sa santé et d'assurer sa sécurité
- Accéder au patrimoine culturel des activités physiques et sportives

RNCP13877BC04 — Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Mobiliser des techniques et des concepts mathématiques liés aux domaines statistique-probabilités, algèbre-analyse et géométrie pour résoudre des problèmes dans des champs d'applications divers
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour mesurer des enjeux liés au monde vivant en matière d'environnement, d'alimentation et de santé
- Mobiliser des savoirs et utiliser des démarches scientifiques pour analyser, interpréter et utiliser des informations liées aux propriétés de l'eau, des solutions aqueuses, des bio-molécules, de quelques systèmes mécaniques en équilibre et de certaines formes d'énergies
- Raisonner l'utilisation des outils informatiques et s'adapter à l'évolution des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

RNCP13877BC05 — Raisonner des choix techniques liés à la conduite d'une unité animale dans le respect de la réglementation et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Acquérir et consolider les savoirs et les savoirs-faire biologiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques liées au fonctionnement de l'unité animale dans le respect du bien-être animal et de l'environnement
- Acquérir et consolider les savoirs et les savoirs-faire physico-chimiques nécessaires à la mise en œuvre raisonnée des techniques liées au fonctionnement de l'unité animale dans le respect du bien-être animal et de l'environnement
- Acquérir les connaissances scientifiques et techniques relatives à l'alimentation des animaux pour gérer leur rationnement
- Acquérir les connaissances scientifiques et techniques relatives à la reproduction des animaux pour gérer la conduite de la reproduction des principales espèces utilisées
- Acquérir les connaissances scientifiques et techniques relatives à la génétique pour en comprendre les applications en expérimentation animale
- Acquérir les connaissances scientifiques et techniques permettant de comprendre l'importance des problèmes sanitaires et les moyens de maintenir les animaux en bonne santé

RNCP13877BC06 — Situer l'entreprise dans son environnement socioprofessionnel et communiquer en situation professionnelle et assurer la gestion et le fonctionnement de l'unité animale dans le respect de la réglementation dans un contexte de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Situer l'organisation dans le secteur professionnel à différentes échelles géographiques
- Caractériser le fonctionnement de l'organisation dans son contexte socio-professionnel
- Situer l'entreprise dans un cadre social et réglementaire
- Caractériser le facteur travail au sein de l'unité dans le respect de la réglementation
- Utiliser les outils de gestion des approvisionnements
- Assurer la traçabilité des activités liées au fonctionnement de l'unité animale
- Connaître les principaux indicateurs de gestion

RNCP13877BC07 — Appliquer un protocole expérimental dans le respect de la réglementation et du bien être animal sous la direction et le contrôle d'une personne titulaire d'une autorisation d'expérimenter

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par

l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Exposer les principaux textes réglementaires relatifs à protection animale et à l'expérimentation animale et en déduire leurs conséquences sur l'activité
- Caractériser les champs d'application de l'expérimentation animale
- Réaliser les interventions liées à l'utilisation de l'animal dans le cadre expérimental dans le respect de la réglementation et de l'éthique sous la responsabilité du titulaire d'une autorisation d'expérimenter

RNCP13877BC08 — Assurer les soins courants et la reproduction des animaux dans le respect de la réglementation et du bien être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Organiser le transport des animaux dans le respect de la réglementation
- Gérer la mise en place des animaux dans l'unité animale
- Organiser la maintenance des animaux présents dans l'unité animale
- Assurer la conduite de la reproduction et l'élevage des jeunes des différentes populations d'animaux

RNCP13877BC09 — Utiliser les installations, les matériels et les locaux de l'unité animale dans un contexte de durabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Présenter les principaux statuts sanitaires des animaux et les zones de confinement correspondantes
- Présenter les principes généraux d'organisation et d'utilisation d'une unité animale
- Mettre en œuvre en sécurité les opérations de prophylaxie hygiénique et sanitaire
- Assurer la maintenance du matériel, des équipements et des locaux

RNCP13877BC10 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

Le bloc de compétence est validé par une évaluation de certification définie par le règlement d'examen. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité. Le titulaire de l'attestation de capacité prétendant au diplôme par l'examen ou la VAE peut être dispensé de la passation de l'épreuve correspondant au bloc attesté.

Les objectifs visés sont :

- Permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement
- Ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein des laboratoires de recherche privés ou publics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien en expérimentation animale, Animalier de laboratoire/de laboratoire de recherche, Adjoint technique animalier, Adjoint en expérimentation animale.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 800 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	61 987
Jugés difficiles à recruter	57 %
Emplois saisonniers	18 %
Familles professionnelles (FAP)	V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	11 047 €
Selon la branche	10 093 € – 13 047 €
Prise en charge	Branches concernées
11 047 €	Valeur par défaut · 209 branches
10 093 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
13 047 €	CPNE de l'agriculture

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 01/01/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2767

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38385

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13877/>